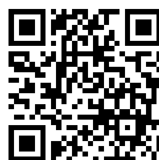
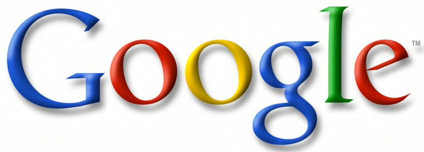




SUR LES INVERSIONS

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

DISSERTATION

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE D'UPSAL

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE DANS LA SALLE DE THÉOLOGIE

LE 22 MAI 1866, A 10 HEURES DU MATIN,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN PHILOSOPHIE,

PAR

AXEL-J. LING.
LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE.



UPSAL.
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1866.

A

MA MÈRE

PAR

SON FILS RECONNAISSANT.

Á

MON ONCLE

M. J.-D. LING.

EN SIGNE

DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE

PAR

L'AUTEUR.

En examinant les propriétés par lesquelles une langue diffère de l'autre, on peut, sans doute, compter à leur nombre *l'ordre* des mots ou, comme on l'appelle d'ordinaire, la *construction* des mots: c'est elle qui empreinte sur chaque langue sa propre physionomie. La cause de la différence des idiomes à cet égard est évidemment celle dont relèvent toutes les autres, savoir, la différence générale des nations, qui ont formé et développé les langues, ou plutôt, conformément auxquelles celles-ci se sont formées et développées, et dont elles reflètent ainsi tout le caractère pendant les diverses périodes de leur vie intérieure et extérieure. Il y a une continuelle influence de la nation sur la langue, et de la langue sur la nation.

Quand on s'occupe particulièrment de cette face d'une langue quelconque, on fait fréquemment l'observation qu'une phrase n'est pas construite tout-à-fait comme l'autre, et toutes les phrases renferment néanmoins à peu près les mêmes termes: sujet, verbe, attribut, complément etc. On dit que cela résulte, par exemple, de l'harmonie qui exige dans l'une de ces phrases une tournure qu'elle n'exige pas dans l'autre; les mots ne consistent peut-être pas des mêmes sons dans toutes les deux. Une autre fois, on dit qu'une pareille circonstance relève de l'intérêt qu'on aura voulu attacher à certains mots, qui sont, pour ce but, placés dans un endroit où ils ressortent davantage. Quelle que soit la cause de chaque construction, on appelle toutefois celle qui n'est pas si ordinaire que l'autre, construction *inverse*. Cependant, il faut alors nécessairement quelque chose d'après lequel on puisse décider, laquelle de ces deux façons de construire est ordinaire et laquelle est intervertie. Eh bien! cela n'est, pour chaque idiome, autre chose que

sa propre construction *usuelle;* celle-ci se divise, tout simplement, en deux parties, l'une, la construction *ordinaire*, qui appartient principalement à la prose, l'autre, la construction *inverse*, qui est surtout employé dans le style poétique.

On pourrait peut-être s'arrêter ici et se contenter de chercher la construction ordinaire d'une langue pour y subordonner ensuite les inversions, comme exceptions à une règle; mais nous croyons qu'il nous sera permis de considérer cette question sous un plus haut point de vue, savoir, celui d'un modèle commun à toutes les langues, auquel on peut les rapporter à cet égard. Sans doute, ce modèle existe dans l'esprit de chacun qui pense, parle ou écrit, quel que soit le coin du monde où il a pris naissance; mais, afin de motiver un peu notre sujet, nous allons prendre pour point de départ une des plus importantes qualités communes de toutes les langues, pour ne pas dire la plus importante: nous voulons dire, *la clarté de la langue.*

Cette clarté dépend, d'une part, de la qualité des simples mots, et, de l'autre, de la manière de combiner ceux-ci en phrases ou en périodes. Ainsi, une langue est plus claire qu'une autre, si elle est fournie de mots plus fixes, plus complets, plus adéquats, pour exprimer les notions communes de l'humanité, ainsi que d'une construction plus portée à combiner ces mots d'une façon qui ne confonde point leur sens, que ne l'est l'autre langue. Par conséquent, comme la clarte relève à un haut degré de l'ordre des mots, on peut demander: comment doit être qualifié cet ordre pour ne point troubler la clarté? Pour être capable d'y faire une réponse satisfaisante, il faut chercher un modèle pour toutes les langues à cet égard. Il est donc nécessaire que celui-ci soit une construction et, de plus, une telle qui puisse être l'unité de toutes les constructions des diverses langues. Or, quelle est cette construction sinon *l'ordre logique?*

Si l'on veut se rendre compte de ce que veut dire ce terme, on n'a qu'à se rappeler que chaque proposition renferme un jugement, où une idée est jointe à une autre par la copule intermédiaire. Ainsi, nous plaçons, selon l'ordre logique, d'abord le *sujet*, ensuite l'*attribut*, et le *verbe*, qui les joint,

entre eux. En général, on peut dire que, d'après cette règle, le mot qui détermine, qualifie, complète un autre, est placé *après* lui.

L'ordre logique n'est, comme nous l'avons déjà dit, la construction d'aucune langue; mais il n'est pas moins le type et le modèle auquel on peut rapporter toutes les différentes constructions. Ainsi toute tournure qui n'est pas rigoureusement conforme à l'ordre logique est une *inversion*, quand même elle serait, selon la construction *usuelle* de la langue, très-ordinaire et même exigée.

Il est évident que, d'après ce que nous venons de dire, l'ordre logique est la construction qui favorise le plus la clarté, ou plutôt, que la langue dont la construction s'en rapproche le plus, est aussi la plus claire de toutes. Cela veut donc dire que les inversions, dans ce dernier sens, doivent troubler toute clarté, et que la langue où il y en avait le plus grand nombre, soit, en ce qui tient à la construction, la langue la moins claire, ou peut-être même une langue obscure et inintelligible? Lorsqu'on se fait une telle question, il s'en présente en même temps une autre qui est de la dernière importance pour ce sujet, c'est l'existence des *cas* dans une langue.

On ne saurait s'empêcher de reconnaître la grande influense que cette question exerce sur la construction. Il est clair que la langue qui possède de tels moyens pour signifier les divers rapports entre deux mots, joints par leur sens, est dans son droit de les déplacer aussi, sans que la combinaison de la phrase se perde. Aussi les langues synthétiques, pour lesquelles les cas sont marques distinctives, peuvent-elles construire les mots tout librement, sans aucune crainte de troubler la clarté, tandis que les langues analytiques, auxquelles de pareilles formes font défaut, sont obligées d'employer une méthode de construire bien plus fixe et sévère, c'est-à-dire bien plus conforme à l'ordre logique, que les premières. Il ne faut que comparer, par exemple, le latin avec le français, pour concevoir ce que nous voulions dire.

En nous adressant maintenant à cette dernière langue, nous avons devant nos yeux une langue analytique dont la

construction actuelle est bien fixe, se rapprochant évidemment de l'ordre logique bien plus que la plupart des langues. Le français n'a pourtant pas eu toujours une telle physionomie. L'histoire du peuple français nous présente bien des révolutions intérieures et extérieures, depuis le temps le plus reculé jusqu'à nos jours: l'histoire de la langue française en fait autant; et, bien qu'on ne puisse dire que ces deux sortes de révolutions aient été chaque fois contemporaines, toujours est-il que l'une a renfermé le germe de l'autre. Cependant, de tous les changements qu'a subis cette langue, nous allons en considérer un qui, incontestablement, est des plus importants pour la langue en général, ainsi qui pour sa construction en particulier.

Le vieux français était l'un des deux fils de la langue latine qui avaient hérité de la mère des *cas*. L'autre était le provençal; ils sont morts maintenant tous les deux. Il est bien vrai que le nombre de ces cas n'était pas grand — il n'y en avait que deux, le nominatif et l'accusatif — mais cela suffisait néanmoins pour amener une liberté considérable dans la construction des deux langues. Ainsi — pour nous en tenir au français — la phrase moderne: *l'homme mène le cheval*, peut se rendre, en vieux français, de deux façons, sans qu'il y ait aucune amphibologie: *li homs*[1]) *mene le cheval* ou *le cheval mene li homs;* de même au pluriel, *les hommes mènent les chevaux* se dira: *li homme mènent les chevals* ou *les chevals mènent li homme.* Cette existence d'un signe pour le sujet a permis de rendre, comme en latin, la possession par un cas, c'est-à-dire sans intermédiaire de préposition; ainsi *la fille du roi* peut se dire, dans l'ancien français, *la fille le roi.* Quand Berthe dit:

> Fille sui le roi Flore, qui tant fait à louer,

cela signifie: *Je suis la fille du roi Flore*, car l'absence de l'*s* au mot *roi* indique qu'il est dans le rapport de régime avec le

1) Au singulier, les noms masculins ou ceux qui ont une terminaison masculine prennent une *s* quand ils sont sujets de la phrase, et n'ont point d'*s* quand ils sont régime. Les noms féminins sont invariables. Pour le pluriel, les premiers sont sans *s* au sujet et prennent l'*s* au régime; les seconds prennent l'*s* dans toute position.

mot *fille.* Il reste encore aujourd'hui de cette construction l'*hôtel-Dieu*, qui signifie l'*hôtel de Dieu*, et *de par le roi*, qui signifie: *de la part du roi.* Cette manière de construire deux noms ensemble permet d'en renverser la position, et de dire aussi bien *Dieu-hôtel* que *hôtel-Dieu.* Dans ce vers:

Belle Idoine se sied dessous la vert olive
En son pere verger . . .

les derniers mots signifient: *dans le verger de son père;* et dans cet autre vers:

Cest premier coup son nostre, Dieu aïe

cela veut dire: *ces premiers coups sont nôtres par l'aide de Dieu* [1]).

Cependant, le vieux français dépérissait sensiblement vers la fin du treizième siècle, et pendant les deux suivants, au dire des historiens [2]), il n'y avait, en France, presque pas de langue nationale, et les écrivains qui s'en servaient, étaient bien rares. Lorsque la nouvelle langue se fit jour, au milieu du quinzième, ou plutôt, au commencement du seizième, elle avait une physionomie, en général fort différente de l'ancienne. Les cas avaient disparu: la langue moderne, fut une langue analytique. La libre construction d'autrefois ne put plus rester; la clarté française avait peur de phrases louches et équivoques. — Mais, il nous sera permis de recueillir ici, tout succinctement, quelques traits principaux de l'histoire de cette langue, en ce qui regarde notre sujet.

Quant à la prose, elle obtint plus tôt que la poésie la nouvelle construction. Si l'on examine le style de la Chronique de Villehardouin, écrivain pas beaucoup postérieur aux anciens romanciers, on y trouve encore les deux cas, ainsi que la libre construction. Cent ans plus tard, le Sire de Joinville écrivit son histoire de Saint-Louis (au 13:me siècle). Là il semble que les cas aient généralement disparu, bien qu'on en démêle encore un petit reste; les inversions sont néanmoins fréquentes [3]). Dans

1) Voir E. Littré, Hist. de la langue française T. I. p. 319—320.

2) Voir l'ouvrage cité ci-dessus, ainsi que Wey, Révolutions du langage en France, dans plusieurs endroits.

3) Voir Wey, Révolutions du langage en France, chap. V.

le "Songe d'un vieil pèlerin", écrit au 14:me siècle par Philippe de Maizières, on voit que la langue tend à se rapprocher de la forme extérieure qu'elle allait revêtir sous le règne de Louis XIII. Elle a déjà la contexture moderne [1]). Cependant, bien que cette tendance se montre encore plus décidée au 15:me siècle, dans Philippe de Comines et François Villon par exemple, on ne saurait prétendre que ce fût plus tôt qu'au seizième siècle que la langue se présenta décidément dans son nouvel habit. Ce dernier siècle est regardé comme la première ère du langage moderne. Non que celui-ci fût alors parfaitement constitué; "c'était encore", comme dit M. Génin, "une matière molle, diverse, incertaine, se laissant complaisemment pétrir au génie de chaque écrivain, reproduisant dans ses moindres détails et conservant à une grande profondeur l'empreinte de chaque originalité. Brantôme, Rabelais, Montaigne parlent chacun une langue merveilleuse"; et la facilité des inversions dont Marguerite de Navarre fait un emploi si fréquent, prouve que la construction n'avait pas encore revêtu sa forme sévère et inflexible.

Vint enfin le dix-septième siècle, la période classique de la langue française. Alors eut lieu la *fixation* de la langue par Gnëz de Balzac; alors fut établie l'Académie française: deux événements de la dernière conséquence pour la destinée de cette langue. Le style de la prose fut réglé, fixé, sanctionné par l'usage des grands orateurs et écrivains de ce temps; et encore qu'on puisse étendre cette période jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, vu que Voltaire et Rousseau influaient beaucoup sur la perfection du style, néanmoins les Français comptent le siècle de Louis XIII et de Louis XIV pour la véritable époque classique de leur langue moderne.

Pour la poésie, cette révolution du style s'est faite plus lentement; la versification a plus longtemps conservé les inversions du vieux temps. C'est seulement au 15:me siècle, dans les poésies de Christine de Pisan et de Charles d'Orléans, qu'on découvre la même tendance à une construction moderne que l'on démêlait, en prose, dans Ph. de Maizières, plus reculé de cent

1) Voir ib. p. 219.

ans [1]). Au 16:me siècle, la langue était déjà généralement altérée, mais des inversions de toute espèce se conservent encore dans la poésie, ce dont Marot donne un exemple éclatant. Le 17:me siècle fut pour le style poétique ce qu'il était pour la prose, la période de "fixation." Malherbe, le premier, mais après lui principalement Boileau et Racine réglèrent la versification, en bannissant plusieurs anciennes inversions dont profitaient encore Corneille et, à un plus haut degré, La Fontaine, le grand fabuliste.

Cependant, une langue vivante ne s'arrête jamais absolument; elle peut se retarder sur l'apogée, elle peut s'avancer plus lentement ou plus rapidemant, mais elle s'avance pourtant, en se développant conformément au génie de la nation qui la parle. Ainsi, la prose française, de même que la poésie, n'a pas aujourd'hui entièrement la même physionomie que du temps des Racine ou des Voltaire, bien que la différence ne soit pas trop grand pour ne pas attribuer au style des écrivains de cette époque l'honneur d'être le type et le modèle des prosateurs et des poëtes les plus modernes.

Quoique la construction française soit ainsi, depuis près de deux siècles, bien plus fixe et conforme à l'ordre logique que ne le sont la plupart des autres langues modernes, on ne saurait pourtant dire que cette langue soit absolument privée de la liberté de déplacer les mots. L'écrivain français aime à varier son style, et il peut le faire aussi, s'il en est un bon. Mais cette liberté se borne, du moins en prose, à la sphère des termes qui ne sont pas intimement liés l'un à l'autre; d'où il résulte que, à l'égard des termes principaux de la proposition, on peut, sur ce sujet en général si subjectif, établir pour la langue française des lois qui ne soient pas exclusivement celles du goût et de l'oreille.

1) Voir l'ouvrage de Wey, cité ci-dessus, p. 219.

Fautes essentielles à corriger.

P. 4,	l. 2	en remontant	*au lieu de:*	*peut être*	*lisez:*	*peut-être*
„ 8,	„ 10	„	„	pronom	„	pronoms
„ 10,	„ 12	en descendant	„	*direct*	„	*directe*
„ 11,	„ 6	en remontant	„	telles	„	celles
„ 15,	„ 4	en descendant	„	license	„	licence
„ 21,	„ 1	„	„	est à	„	est de
„ 29,	„ 17	en remontant	„	spéciale	„	spécial
„ 30,	„ 8	„	„	*sont*	„	*son*

§ 1. La langue française construit, en général, les mots d'une manière fixe et uniforme que l'on ne peut guère changer. Elle procède suivant l'ordre logique, et place successivement le *sujet*, le *verbe*, *l'attribut*, ou le *complément* quelconque du verbe; le substantif est suivi par son complément; enfin, *le mot qualifié précède le mot qualifiant* ou, en d'autres termes, *le mot régissant précède le mot régi.*

Nous allons maintenant chercher à recueillir les principales exceptions à cette règle. Dans la prose, elles ne sont pas fréquentes, tandis qu'en poésie elles se trouvent en assez grand nombre. Cependant, il faut remarquer que dans celle-ci les inversions sont réstreintes principalement à une certaine classe, savoir, à celle des compléments régis par une préposition, et que c'est surtout par là que l'ordre poétique diffère de celui de la prose. Du reste, il est bien clair que, dans ce sujet, il y a beaucoup de subjectif, beaucoup de nuances qui ne peuvent être décidées que par le goût et l'oreille: voilà pourquoi nous allons alléguer seulement ce qu'il y a de plus objectif, n'essayant point d'établir des règles sur ce qui n'en souffre pas.

I.

Sujet et Verbe.

A. Dans des phrases principales.

§ 2. L'inversion est exigée dans les petites phrases qui sont interjetées dans, ou placées après, une citation des paroles ou des pensées de quelqu'un. La période citée peut avoir soit la forme primitive soit une forme changée par celui qui la rapporte, pourvu qu'elle n'ait pas celle d'une proposition subordonnée.

"Hé! dites-moi, je vous prie", répliqua *l'écolier,* "quelles sont les fonctions de Flagel"? Il est l'âme de la chicane et l'esprit du barreau", repartit *le démon* (Le Sage). "D'où vient" lui dit-*elle,* "cette témérité d'aborder en mon île"? (Fénelon). "Soit fait", ce dit *le frère* (La Fontaine). "Je devais", ce dis-*tu,* "te donner quelque avis" (Id.).

Appolonius de Tyane, débarqué dans la capitale du monde pour voir, disait-*il,* quel animal c'était qu'un tyran, s'en fit chasser . . . (Chateaubriand). Elle ne se sentait un coeur, me disait-*elle,* que dans le monde idéal où elle se réfugiait (De Balzac).

Le sujet substantif d'une phrase interjective se place quelquefois avant toute la citation, mais, dans ce cas, il est toujours répété après son verbe par le pronom de la même personne.

Avant de mourir, *le général La Fayette,* à ses enfants qui pleuraient: "Ne me pleurez pas", leur dit-*il,* "j'ai eu mon jour!" (Jules Janin).

§ 3. La phrase *interrogative* a surtout propension pour la construction inverse. La langue française partage cela avec les autres langues romanes, qui manquent aussi des particules interrogatives *ne, an, num* qui servaient à la langue latine de marques d'interrogation. Cependant, quoique l'inversion soit, dans ce cas, la construction la plus ordinaire, le français peut quelquefois, ainsi que d'autres langues, s'en passer, laissant au sens et au point interrogatif à indiquer seuls l'interrogation. Cela a lieu surtout, lorsque la proposition exprime de *l'étonnement,* du *doute* ou de la *supposition.*

Comment! *tu* me quittes? (Octave Fenillet). Mais *vous* ne l'avez pas trouvé? (George Sand). *Il* dort toujours? (Ead.).

L'inversion n'a pas lieu non plus, lorsque le pronom interrogatif (qui, lequel) est sujet, ou (quel) le complément du sujet de la phrase.

Qui passera de nous deux? *Qui* cédera sa place à l'autre? (Pascal). *Lequel* des deux est préférable? (Fénelon). *Quelle force* invisible a soumis l'univers? (Racine).

Cependant, l'inversion est la forme principale de cette espèce de phrases. Mais, comme il semble que souvent le sujet substantif fasse exception à la règle, en se plaçant avant le verbe, nous allons examiner cette question, en établissant quelques règles spéciales.

a. Si le sujet est représenté par un *pronom personnel*, le démonstratif *ce* ou l'indéfini *on*, il se met après le verbe et, si celui-ci est à un temps composé, entre l'auxiliaire et le participe.

Vais-*je* mourir? (George Sand). Quelles gens êtes-*vous?* (Racine). A quel dessein êtes-*vous* assemblés ici et quelle idée avez-*vous* de mon ministère? (Fléchier). Laquelle préfères-*tu*, d'Athènes ou de Rome? (Cité par Lemare). Eh bien! s'amuse-t-*on* là bas? Danse-t-*on?* (Octave Feuillet). Est-*ce* que réellement il serait méchant? (Id.) Est-*ce* donc pour veiller qu'on se couche à Paris. (Boileau).

b. Si le sujet est représenté par un *substantif* (ou par un mot employé comme substantif) il se met avant le verbe, mais on répète ensuite le pronom de la même personne.

Les poëtes ne sont-*ils* pas d'excellents peintres? (Le Sage). *L'humeur* est-*elle* donc le privilége des grands . . . ? (Masillon). *Vous*, vaincus et sans espoir, irez-*vous* rejeter ces conditions (B. Jullien).

c. Si l'interrogation se fait par un pronom ou un adverbe interrogatif, le *sujet substantif* se place le plus souvent après le temps tout entier du verbe, qu'il soit simple ou composé.

Quel est ce *langage* étranger? Quelles sont *ces moeurs efféminées?* (J. J. Rousseau). Qui est *le grand homme* qui a dit cela? (Molière). Helas! qu'est devenu *ce temps*, cet heureux temps? (Boileau). A quoi servent *des cérémonies* qu'on fait paraître à un mourant? (Montesquieu). Quand doit partir *la diligence?* (B. Jullien). Où sont descendus *les voyageurs?* (Id.).—Le sujet substantif se plaçait, en poésie,

entre le verbe auxiliaire et le participe encore dans Racine:

Quand sera *le voile* arraché, Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre?

d. Dans ce dernier cas on voit, comme tout à l'heure, le sujet placé avant le verbe et répété après lui par le pronom personnel, ce qui arrive toujours quand le verbe a un complément (direct ou indirect) qui le suit.

Où ce *cocher* mène-t-*il* ses chevaux? (B. Jullien). Quand *cet homme* sera-t-*il* fatigué de tant de courses? (Dict. de Bécherelle).

On voit bien que l'inversion a lieu dans toutes ces phrases, encore que le sujet substantif garde souvent sa place avant le verbe; car, en pareil cas, il est représenté après lui par le pronom personnel, qui est alors en effet le sujet grammatical du verbe.

§ 4. La phrase *exclamative* n'est souvent autre chose qu'une phrase interrogative qui n'attend pas de réponse. La construction interrogative est souvent gardée, mais souvent elle est pourtant abandonnée, alors même qu'un mot interrogatif se trouve à la tête de la phrase.

Quel fut alors *l'étonnement* de ces vieilles troupes... lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux que dans les bras du vainqueur! (Bossuet). Quel tableau ravissant présentent *les Campagnes!* (Delille). Combien un *avocat* bien payé par avance trouve-t-*il* plus juste la cause dont il est chargé! (Pascal).

Et: Que de fois *je* suis venu ici! (Dict. de Bécherelle). Combien *les temps* de trouble révèlent d'iniquités et de traîtres! (Anquetin). Avec quelle impatience *je* t'attendais! (Dumas).

§ 5. Les phrases qui commencent par un des adverbes: *si*, *aussi* (= c'est pourquoi, à cause de cela; conformément à cela) *à peine*, *en vain*, *encore* (= du moins), *au moins*, *du moins*, *peut être*, *toujours* (= du moins) *rarement*, ont fort souvent une construction inverse, semblable à celle de la phrase

interrogative. Lorsque le sujet est un pronom personnel, *on* ou *ce*, il se met après le verbe.

Si ferai-*je*. (Acad.) Aussi peut-*on* assurer que ces morceaux n'ont rien de dangereux (La Harpe). A peine eut-*il* le sceptre en main qu'il ruina le secte des Albigeois (Fléchier). Mais encore faut-*il* que je sache où vous souhaitez aller (Jules Sandeau). Du moins, à Fontenay-aux-Roses, vous montre-t-*on* quelques maigres rosiers (Id.) La présence du musicien ne gâtera rien, et peut-être pourra-t-*il* nous être utile (Regnard). Rarement y a-t-*il* en Pologne un autre cardinal que lui (Voltaire). — Cette inversion n'est donc pas exigée:

A peine *ils* sont assis que d'une voix dolente le chantre ... (Boileau). Peut-être *on* voudra d'un César (V. Hugo).

Si le sujet de pareilles phrases est un substantif, il ne se place jamais après le verbe; cependant, il est fréquemment répété après lui, comme dans la phrase interrogative, par le pronom personnel correspondant.

Aussi *les Thébains* ... n'accedérent-*ils* au traité que lorsqu'ils y furent contraints par force (Barthélemy). Aussi *les dix chants* de la Henriade ne sont-*ils* guère plus longs qua les quatres premiers de l'Iliade ou de l'Enéide (La Harpe). A peine *le soleil* avait-*il* paru sur l'horizon, nous marchâmes à l'ennemi (Dict. de Bécherelle). Peut-être *l'étendue* de la scène ancienne servirait-*elle* à résoudre cette difficulté (Andrieux).

§ 6. C'est une construction très ordinaire que d'intervertir le sujet logique et mettre soit le pronom impersonnel *il* ou le demonstratif *ce* comme sujet grammatical avant le verbe. La construction avec *il* semble avoir pour but de rendre l'allure de la phrase plus leste, surtout lorsque le sujet logique est d'une grande étendue, ou qu'il est représenté par un infinitif, ou bien par une phrase entière. Le sujet grammatical *ce* sert évidemment à donner plus de relief au sujet logique.

Le verbe est pour la plupart intransitif ou réfléchi, rarement passif; la forme active s'oppose presque toujours à cette inver-

sion, qui amènerait facilement une confusion du sujet et du complément direct.

Rarement *il* arrive *des révolutions* chez les peuples heureux (Boiste). *Il* en naîtra *d'heureux souvenirs* (Labouisse). *Il* se fit alors *un instant de silence* (Dumas). *Il* se fait *une révolution universelle de tout ce qui est au dedans de lui* (Fénelon). *Il* en sera fait *mention* (Code Nap.). *Il* vaut mieux *se taire* que de parler (Acad.). *Il* se peut *que votre projet reussisse* (Ib.).

Ce sont de vilaines choses que *l'orgueil*, *l'ambition* et *la vanité* (De Tussac). *C*'est un méchant métier que *celui de médire* (Boileau). *C*'est une maladie d'esprit que *de souhaiter des choses impossibles* (Fénelon).

Le pronom est quelquefois supprimé:

Survint alors *une éclipse de lune* (Salvandy). Viendrait ensuite *un déjeûner* (P. Mérimée). Reste donc encore *ce duc de Bouillon* (De Vigny).

§ 7. Non seulement le pronom impersonnel, mais encore un pronom personnel est, dans le style relevé, employé comme sujet grammatical, quand le sujet logique est interverti.

Ils tombent *ces palais* que l'art en vain décore (C. Delavigne). *Il* n'est donc plus, *ce temps* où ... (J. J. Rousseau). Qu'*il* est beau *ce temple* élevé à l'amitié (Dict. de Bécherelle).

§ 8. L'inversion a lieu, si quelquefois l'attribut du verbe *être* est placé, pour le faire ressortir, à la tête de la phrase. Ici, le sujet n'est pourtant jamais un pronom personnel, ni *on*, ni *ce*.

Qu'heureux est *le mortel* qui, du monde ignoré, Vit content de soi-même en un coin retiré (Boileau). Vos visages sont doux, car douce est *votre voix* (A. Chénier). Humbles furent d'abord *les pouvoirs* et *les attributions* de ces magistrats du peuple (Michelet). Telle est *la destinée* de presque tous les conquérants (Fénelon). Telle est *l'injustice* des hommes (Fléchier). L'effet du commerce sont *les richesses* (Montesquieu). La partie la plus piquante des contes sont *les scènes dialogisées* (Marmontel).

§ 9. De même que l'attribut interverti du verbe *être* amène l'inversion du sujet, de même on trouve qu'assez souvent un *complément indirect* ou *circonstantiel* (jamais *direct*), placé en tête de la phrase, a une pareille influence sur la construction. Le verbe est d'ordinaire intransitif, passif ou réfléchi, rarement actif; le sujet est ordinairement un substantif.

De cette profonde dépravation de moeurs, de cette insouciance pour les anciennes divinités, de cette philosophie sceptique et de cette sensualité brutale . . . sortirent *l'esclavage de Rome* et *le règne d'Octave* (Villemain). De l'ambition naissent *les jalousies dévorantes* (Massillon). A ces alliés des Parlaments se joignaient *les capitalistes* qui craignaient la banqueroute (Thiers). A l'est est la *Colchide*, célèbre par les voyages des Argonautes (Barthélemy). Dans ses yeux brille *une feinte douleur* (J. J. Rousseau). Derrière eux paraissait *le char de sisygambis*, mère du roi (De Ségur). Déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, *cet aigle* dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces (Fléchier). Là dort d'un doux sommeil . . . *un fils* de la vallée (Lamartine). Ainsi l'a voulu *sa destinée* (Acad.). Ainsi va *le monde* (Ib.). — Ainsi fait-*il* voir au monde le néant de ses pompes de ses grandeurs (Bossuet).

§ 10. Le verbe est bien souvent placé avant le sujet dans les phrases qui expriment *un vœu* ou *un désir;* l'inversion a lieu presque toujours, lorsque la conjonction *que*, qui doit commencer de telles phrases, est supprimée. Le verbe est rarement actif.

Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber ce foudre! (Corneille). Périsse *le Troyen*, auteur de nos larmes! (Racine). Ecrive *qui* voudra! (Boileau) Vive *la liberté!* Périssent *les tyrans* (Colardeau). Ne deviennent jamais dieux immortels, disaient-ils, *ceux* qui furent des hommes! (Villemain). Me préservent *les cieux* d'une nouvelle guerre! (Voltaire).

Rarement avec *que;*

Que puissent *nos chants* Du coeur d'Assuérus adoucir la rudesse! (Racine).

§ 11. Les phrases *subséquentes* n'ont pas, en général, propension pour l'inversion. Celle-ci peut pourtant être amenée par quelques circonstances accessoires, comme par l'influence d'un des adverbes: *aussi*, *toujours* etc. dont nous avons parlé tout à l'heure (§ 5). Du reste, il faut observer que la phrase interjective, mentionée ci-dessus § 2, garde l'inversion comme phrase subséquente, rôle qu'elle joue assez souvent.

Quand ce que je vous dis pourrait être contesté, toujours est-*il* que je pouvais le croire (Dict. de Bécherelle). Si je n'ai pas réussi, toujours ai-*je* fait mon devoir (Acad).

Mais comme il n'y pouvait atteindre: "Ils sont trop verts", *dit-il*, "et bons pour des goujats" (La Fontaine).

B. En phrases secondaires.

§ 12. L'inversion est très-usitée dans les phrases *relatives;* on la trouve aprés tous les compléments relatifs qui déterminent le verbe, qu'ils soient représentés par un pronom ou par un adverbe. Quoique la construction assez arbitraire dé ces phrases ne semble relever que du goût et de l'oreille, cependant on dirait que ce soit la clarté qui, dans ce cas, favorise l'inversion, bien qu'elle s'y oppose d'ailleurs. Les compléments relatifs, toujours placés à la tête de la phrase, veulent rapprocher d'eux, d'aussi près que possible, le verbe dont ils sont régis; ce qui serait souvent empêché par un sujet, suivi d'une détermination plus ou moins longue dont il ne saurait être séparé. Le sujet, représenté par un des petits pronom personnels, par le démonstratif *ce* ou l'indéfini *on*, et, par suite, ne pouvant engendrer beaucoup d'inconvénient à cet égard, garde toujours sa place devant le verbe.

Il convenait à l'épopée de peindre l'effet que produit sur mer, dans l'éloignement, *la première vue des objets les plus élevés qui annoncent la terre* (La Harpe). Il est bon d'observer ce que savent *tous les bons juges* (Id.). L'étendard sous lequel se rangèrent par suite *tous ceux qui voulurent molester le ministère* (Anquetin). Voilà

à quoi se terminaient *tant de mouvements*, *tant de dépenses*, *tant de travaux* (Rollin). Dans un bois où chantait *la pauvre Philomèle* (La Fontaine). Le côté d'où vient *le son* (Buffon).

On rencontre l'inversion même dans les cas où le pronom relatif n'est pas le complément du verbe, mais le complément d'un autre mot dans la phrase.

Les fleurs sur le calice desquelles repose *l'abeille* (Girault-Duvivier).

§ 13. Une pareille liberté de construction, relevant aussi de la prépondérance du sujet dans l'allure de la proposition (ce qui, du reste, influe plus ou moins sur toute inversion de phrases secondaires), règne dans des phrases, subordonnées par la conjonction *que* à une phrase précédente. Cela est bien ordinaire, lorsque la phrase primordiale est formée par *c'est* (*c'était* etc.) et un terme, arraché de la phrase secondaire, pour le faire ressortir. Les petits sujets pronominaux ne sont jamais intervertis. Le verbe est, pour la plupart, intransitif, passif ou réfléchi.

Songe que dans tes mains est *le sort de ton maître* (Voltaire). Le parlement fit un aveu grave: il reconnut . . . qu'aux États-Généraux seuls appartenait *le droit de les établir* (Thiers). Et l'on vit que du bout de l'île saint Louis accourait *une foule d'hommes, de femmes et d'enfants de la lie du peuple* (De Vigny).

Ce n'est pas ainsi qu'a vécu *ce magistrat célèbre* (D'Aguesseau). C'est des contraires que résulte *l'harmonie du monde* (B. de S:t Pierre). C'est sur eux qu'ont régné *Henri IV et Louis XIV* (A. Maurin). C'est des récoltes que dépend *la subsistance de l'homme* (Camin).

§ 14. Il en est de même des phrases qui expriment le second membre d'une comparaison.

La matière a-t-elle dans son fond une idée aussi pure . . . qu'est *celle de l'esprit?* (La Bruyère). Je ne me suis pas plus senti de colère contre elle que n'en a *un père en voyant son enfant chéri dans le danger* où il

s'est précipité par imprudence (De Balzac). Un roi, aussi digne de régner que le fut jamais *Ulysse lui-même* (Fénelon).

Et après *comme:*

Il ne s'agit pas ici de "ces mots parasites" . . . comme l'a dit très-heureusement *Rousseau* et comme nous le verrons (La Harpe). La tapisserie faite comme doit la faire *une ouvrière qui veut gagner sa vie* (De Balzac). Des lucarnes sans vitre . . . Qui pendent comme font *des toiles d'araignées* (A. de Musset).

§ 15. Nous avons dit que la phrase qui exprime une interrogation *direct* a pour règle l'inversion; maintenant il faut ajouter que la phrase qui exprime l'interrogation d'une manière *indirecte*, permet aussi la construction inverse, et quelquefois *l'exige* même. Le déplacement des petits sujets pronominaux est défendu aussi dans ce cas.

L'inversion *exigée* a lieu toutes les fois qu'un des pronoms interrogatifs *quel*, *qui*, *que* est attribut. (Si ces pronoms sont sujets, l'inversion n'a naturellement jamais lieu).

On ne savait encore qui dominerait dans Rome et quel serait *le sort* de l'Italie (Voltaire). Je voudrais bien savoir qui sont *ces gens-là* (Brueys). Attend que deviendra *le destin* de la reine (Racine).

L'inversion est *permise* dans les cas où il y a un *complément* interrogatif quelconque dans la phrase.

Le peuple entra en fureur quand il eut appris quels discours avait tenus *Coriolan* (Rollin). Sans Dieu, sans l'âme immortelle, le plus habile philosophe ne peut nous dire à quoi est bon *l'univers* (Boiste). Après quelques moments de silence, il demanda, comment s'était opérée *une révolution si glorieuse aux Thébains* (Barthélemy) Voyons comment furent amenées *les hostilités du clergé* (Mignet). Songe à César et vois où conduit *l'indulgence* (Arnault).

§ 16. Rien n'est si ordinaire que de trouver le verbe placé avant le sujet *substantif* dans les phrases concessives qui com-

mencent par une des expressions: *quel . . . que, quelque . . . que*, *si . . . que*, *tout . . . que*, *pour . . . que*, *combien... que.*

La figure d'une femme, quelle que soit *la force ou l'étendu* de son esprit . . . est toujours un obstacle ou une raison dans l'historie de sa vie (M:me de Staël). De quelques superbes distinctions que se flattent *les hommes* ils ont tous même origine (Bossuet) Si grand que soit *un homme,* il n'est rien devant Dieu (Dict. de Bécherelle). Toute intéressante que soit *cette question*, elle demeure presque insoluble (Arnault). Pour grands que soient *les rois*, ils sont ce que nous sommes (Corneille).

Mais aussi:

Quelques faiblesses que *les rois* puissent avoir . . . (Fléchier). Quelques grands avantages que *la nature* donne . . . (La Rochefoucauld).

Le sujet se place souvent, dans ce cas, à la tête de la proposition, et se répète dans la phrase complétive par le pronom personnel.

Le Thélémaque, tout admirable qu'*il* est, n'a pas pu obtenir parmi nous le titre de poëme (De La Luzerne).

§ 17. Le Français n'est nullement porté à intervertir la phrace *hypothétique* avec *si*, tout ordinaire que cela soit dans d'autres langues modernes; il ne l'admet qu'avec le verbe *être*, suivi de la négation, comme: *n'était, n'eût été.* Ces tournures sont pourtant très-peu usitées, et, au dire du Dictionnaire de Bécherelle, "aujourd'hui bannies même du style familier."

Cet ouvrage serait fort bon, n'était *la négligence* du style (Acad.). Et n'eût été *Léonce*, ce dessein serait tombé (Corneille).

§ 18. Les phrases qui participent, pour ainsi dire, de la phrace *concessive* et de la *hypothétique*, c'est-à-dire telles qui commencent d'ordinaire par un des conjonctions: *quand, quand même, lors même*, sont quelquefois interverties. Dans ce cas, la conjonction est supprimée et le verbe mis au subjonctif. Le sujet peut être un pronom personnel, *on* ou *ce*, aussi bien qu'un substantif.

. Fussiez-*vous* au fond des abîmes, la main de Jupiter pourrait vous en tirer: fussiez-*vous* dans l'Olympe etc. (Fénelon). Dût *ma muse* par là choquer tout l'univers, Riche, gueux, triste ou gai je veux faire des vers (Boileau). S'il accompagnait des voyageurs . . . pas un voleur n'eût osé les arrêter, leurs valices eussent-*elles* été remplies de doublons (Mérimée).

§ 19. Les phrases secondaires qui expriment un rapport de *temps*, comportent quelquefois une construction inverse.

Lorsque vint *le juge d'administration*, on ouvrit le portefeuille (P. Mérimée). Quand vint *le troisième entre-acte*, mon voisin me dit etc. (Cuvillier-Fleury). Je les lui promettais tant qu'a vécu *son père* (Racine).

§ 20. Quant à la phrase *consécutive* et à la *finale*, on y rencontre quelquefois des inversions dûes à des influences accessoires.

La Bétique est un pays dont on raconte tant de merveilles qu' *à peine* peut-*on* les croire (Fénelon). Voir. § 5.

II.

Verbe et Attribut.

§ 21. Tandis que les autres langues romanes, ainsi que le vieux Français, jouissent d'une grande liberté[2]) quant à la place de l'attribut, l'inversion en est généralement proscrite dans le Français moderne.

§ 23. Cependant, nous avons vu (§ 5) quelques inversions de l'attribut, employées pour faire ressortir celui-ci dans la proposition, et, en même temps, l'influence que cela exerce sur la construction du sujet. En renvoyant à ces exemples, nous ajoutons ici qu'il est, dans ce cas, de toute nécessité que l'attribut soit un adjectif ou un substantif. Un participe, formant avec l'auxiliaire *être* un temps composé, n'est jamais in-

1) Voir Mätzner, Syntax d. neufr. Spr. II. Th. §§ 497—498.

terverti, si ce n'est dans une phrase qui exprime un vœu ou un désir (voir § 10), surtout en poésie:

Maudit soit-il de m'arracher d'auprès de vous! (V. Hugo).

§ 23. Au reste, il semble que l'inversion de l'attribut, quoiqu'elle se trouve quelquefois, même dans les grands auteurs, ne soit conforme au génie de la langue moderne, et qu'elle ne soit à regarder que comme un reste de l'ancien langage, conservé seulement dans le style marotique. Voltaire a interverti le participe dans cette phrase:

Tenez, prenez mes cantiques sacrés.
Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Aussi M. Girault-Duvivier l'a-t-il blâmé d'avoir péché, en cela, contre le bon goût[1]). Il y a, de plus, un inconvénient dans cette construction, résultant de ce que le sujet pronominal *ils* ne saurait se placer après le verbe en contrepoids (Voir § 8). M. P.-A. Lemare[2]) veut pourtant défendre Voltaire contre cet assaut, en disant que le poëte n'a employé l'inversion "que dans le dessein de tourner en ridicule les inversions forcées de l'ami Pompignan."

D'autres exemples sont bien rares:

Paulo se crut riche et *pauvre* il est resté (C. Delavigne).

§ 24. L'inversion s'est conservée, même en prose, dans les anciennes locutions: *bon* vous semble; bien *fou* sera celui ...; *homicide* point ne seras. (Quicherat).

§ 25. Il est bien naturel que, si l'attribut est un pronom interrogatif, il précède toujours le verbe.

Quel est ce langage étranger? (Rousseau). *Qui* est le grand homme qui a dit cela? (Molière). Je voudrais bien savoir *qui* sont ces gens-là (Brueys).

Il en est de même, s'il est représenté par un des pronoms personnels: *le*, *la*, *les*.

Cette ode était oubliée, comme *le* sont toutes les odes aux rois (Voltaire). La reine! Vraiment oui! Je *la* suis

1) Voir Gir.-Duvivier, Gram. des Gram. T. I. p. 267.

2) Voir. P. A. Lemare, Cours de langue française T. II. 1641.

(La Fontaine). Etes-vous les prisonniers que l'on a amenés d'Allemagne? Nous *les* sommes. (Mlle Vauvilliers).

§ 26. La place de l'attribut *entre* l'auxiliaire et le participe d'un temps composé est aussi inusitée.

Vous m'êtes en dormant un peu *triste* apparu (La Fontaine).

III.

Du Verbe avec ses Compléments.

§ 27. Avant d'aborder la question sur les inversions des compléments du verbe, nons allons rendre compte, d'après la grammaire de M. Poitevin[1]), des différentes sortes de compléments, afin qu'on ne puisse se tromper sur le sens des termes qui seront employés ci-dessous.

a. Les termes qui servent à *compléter* le sens que le verbe seul exprimerait imparfaitement, ont reçu le nom de *complément*.

b. Il y a trois sortes de compléments, les compléments *directs*, les compléments *indirects* et les compléments *circonstantiels*.

c. Le complément *direct* est le terme sur lequel tombe *directement* l'action exprimée par le verbe, celui qui en complète la signification *sans le secours d'aucun autre mot*.

d. Le complément *indirect* est un terme sur lequel l'action ne tombe qu' *indirectement*, et qui *n*'est rattaché au verbe *qu'à l'aide d'une préposition* (les compléments indirects, *me*, *te*, *se*, *lui*, *leur*, *dont*, *en*, *y* font exception à la dernière condition), Bien que la préposition qui joint le complément au verbe soit le plus souvent *à*, *de* ou *par*, un mot, joint au verbe par une autre préposition, peut être aussi bien considéré comme complément *indirect*, *lorsqu'il est nécessaire au sens du verbe*, *et qu'il est le terme sur lequel tombe l'action*.

e. Le complément *circonstantiel* est le terme qui complète le sens du verbe en le modifiant par une idée *accessoire* de manière, de temps, de lieu, de cause, de but etc.

1) Voir P. Poitevin, Cours théorique et pratique de Langue française, Paris 1858, p. 48—52.

§ 28. L'inversion du complément *direct*, représenté par un *substantif*, laquelle était autrefois employée si fréquemment, n'est plus permise aujourd'hui. Les poëtes du siècle de Louis XIII faisaient encore usage de cette license. Corneille, dans la maturité de son talent, s'en est abstenu; mais dans ses premières tragédies il imitait ses contemporains.

Un courage élevé *toute peine* surmonte (Malherbe). Lorsque *mes actions* de plus près j'examine (Corneille). Mon respect à l'amour *tout le monde* convie (Id.).

Boileau, Molière et Racine achevèrent de proscrire cette inversion. Elle reparaît encore une fois dans la première tragédie de Racine:

Et si quelque bonheur *nos armes* accompagne.

La Fontaine continue à suivre, comme à l'ordinaire, l'exemple des anciens:

Le pauvre Eschyle ainsi *ses jours* sut avancer. Aucun nombre, dit-il, *les mondes* ne limite [1]).

Quelque vieilles locutions sont encore conservées, comme:

Adieu vous dis (en poésie); *chemin* faisant (même en prose).

§ 29. L'ancien usage de mettre le complément *direct* entre l'auxiliaire et le participe d'un temps composé, est proscrit aujourd'hui. Corneille, Molière (seulement dans ses premiers ouvrages) et La Fontaine (ici comme ailleurs) usaient encore de cette licence.

Ont aux vaines fureurs *leurs armes* arrachées (Malherbe). J'ai *leur crédulité* sous cet habit trompée (Corneille). Et n'ont point de ces lieux *le beau monde* chassé (Molière). Combien de fois la lune a *leurs pas* éclairés (La Fontaine). [2]).

Boileau et Racine s'en abstenant ont décidé la réforme; et ce n'est que dans le style marotique que cette inversion s'est conservée.

Ami Marot que je vous sais bon gré D'avoir *les sots*

1) Voir Quichérat, Traité de Versification française. p. 488—489.

2) Voir ibid. p. 490—491.

en vos vers dénigré! (Rousseau). La noble épée qui d'Holoferne a *la tête* coupée (Voltaire).

§ 30. Les anciens poëtes pouvaient mettre *l'infinitif*, en complément *direct*, (c'est-à-dire l'infinitif régi par un verbe *sans* le secours d'une préposition) devant le verbe à un mode personnel, qui le régissait. Cette construction s'est conservée seulement dans le genre marotique.

Mais, ma foi, tout son bien *enrichir* ne me peut (Régnier). *Douter* ne faut qu'il ne s'en entremette (La Fontaine).

§ 31. C'est principalement par l'inversion du complément *indirect* substantif que la construction de la poésie française diffère de celle de la prose. Les poëtes en usent fréquemment pour varier la versification et satisfaire aux exigeances du rhytme.

Nous n'allons point *de fleurs* parfumer son chemin (Racine). On dit même ... Qu'avec Pirithoüs *aux enfers* descendu, Il a vu le Cocyte (Id.). Ciel! faut-il voir ainsi les maîtres humains Du crime *à leurs sujets* aplanir les chemins (Voltaire). *A tes vœux* ma raison s'oppose (Béranger). *Sur la scène d'horreur* sans jeter un regard, *sous la nuit des forêts* il s'enfonce au hasard (Lamartine). *Aux lèvres des enfants,* que trompait la couleur, Il fit teter la noix et savourer la fleur (Id.). Le soleil a deux fois rendu le jour Depuis que *dans ce cloître* un vieillard m'amena (A. de Musset).

Le complément peut se placer aussi entre l'auxiliaire et le participe.

Tel qui croit la conduire est *par elle* entraîné (Delavigne).

La poésie se permet des inversions encore plus hardies:

C'est ainsi *devers Caën* que tout Normand raisonne (Boileau). Ma foi, *sur l'avenir* bien fou qui se fiera (Racine). Mais un auteur qui rit et qui fait rire, *Dans ses plaisans accès* qui se croit tout permis (Id.) Je ne fais *contre moi* que vous donner des armes (Racine). J'ignore *contre Dieu* quel projet on médite (Id.).

Mais tandis que cette inversion est très-ordinaire en poésie, l'usage en est bien restreint dans la prose. Il n'y a nul doute que, lorsque l'interêt exige ici aussi une construction plus libre, pour donner à certains mots plus de relief, la langue n'autorise bien des fois l'inversion du complément indirect; aussi en avons-nous vu des exemples (§ 9), dont nous pourrions encore augmenter le nombre. Cependant, il paraît que cette liberté amène beaucoup de difficultés; la clarté de la prose française est très-difficile à satisfaire, et elle peut être confondue par une telle inversion tant soit peu malfaite. M. Lemare, ayant cité dans son "Cours de Langue française" [1]) plusieurs exemples de Bossuet, de Rousseau et de quelques autres: "Un des plus grands obstacles", ajoute-t-il, "à surmonter pour obtenir l'ordre *d'intérêt*, c'est notre langue elle-même, qui, privée de formes casuelles, résiste souvent aux inversions. Mais cette difficulté, presque toujours insurmontable pour le grand nombre des auteurs, voyez combien souvent les grands écrivains, parmi lesquels figurent au premier rang J.-J. Rousseau et Bossuet, l'ont heureusement surmontée."

Nous ne saurions nous empêcher de citer quelques exemples de mauvaises inversions en prose. Ce sont des phrases, tirées du Rénégat de M. d'Arlincourt, écrivain dont "le style est d'ailleurs brillant, animé et pittoresque, mais qui affecte d'y multiplier les inversions les plus étranges et les moins utiles." Elles sont toutes blamées par M. B. Jullien [2]).

> Tandis qu' *à ses gardes devoués* il donne au dehors ses ordres. — Chrétienne, *à l'arbitre suprème* as-tu donné ce nouveau nom? ou bien, *de l'être* que tu chéris as-tu fait ta divinité? — Il semblait à la vierge de Lutève qu'*en une mer* semée d'écueils elle dût être jetée. — *En cette enceinte* qui t'amène? — *En ce temple* que viens-tu faire?

§ 32. Les inversions du complément *indirect*, représenté par un *infinitif*, absolument proscrites en prose, ne sont pas fréquentes dans la poésie moderne [3]).

1) T. II, 1667.
2) Voir B. Jullien, Cours supérieure de grammaire, T. II p. 54.
3) Voir Weigand, Versification française p. 271.

> *De vous trouver* ici je suis ravi mon frère (Regnard). *A partir* de ces lieux il força son courage (Voltaire). *A prévenir* leurs coups daigne au moins te contraindre (Id.). *A pallier* ses torts il ne faut pas songer (Andrieux).

§ 33. Lorsque les compléments *direct* et *indirect* sont représentés par des *pronoms*, nous avons quelques règles importantes à observer.

Les pronoms personnels conjoints et les adverbes pronominaux *en* et *y* se placent, dans ce cas, nécessairement *avant* toutes les formes du verbe, excepté *l'impératif affirmatif.*

> Je *vous* prie (Le Sage). Tout ce qui *l'*assouvit, *la* réveille (Massillon). Je demande quel maître *leur* a appris les mathématiques (Gir.-Duvivier). Plus il *se* livre à ses penchants, plus il *en* devient le jouet (Massillon) etc.

On peut ajouter à cette règle, que ces compléments non-seulement précèdent le verbe, mais encore le précèdent *immédiatement.*

Les quelques exceptions qui ont lieu ici sont amenées soit par les mots complétifs de la négation et d'autres petits adverbes, qui peuvent se placer entre le pronom personnel et un infinitif:

> Il faudrait s'arranger pour ne *nous* pas trouver tous deux en concurrence (La Chassée). Je me garderai bien d'*en* rien réciter (La Harpe). Tous deux s'en affligèrent sans *y* trop rien comprendre (Jules Sandeau). Quoi! tu m'aime assez pour ne *te* pas venger (Voltaire). Je me respecte assez pour ne *le* point trahir (Id.);

ou par quelques verbes qui, selon leur nature, sont liés de très-près avec un infinitif sans préposition, et qui, à cause de cela, sont souvent regardés comme une espèce d'auxiliaires; or, ces verbes mettent fréquemment avant eux le complément de l'infinitif suivant.

> Si tu *me* veux aimer, aime-moi sans me craindre (Corneille). Ce terme est équivoque: il *le* faut éclaircir (Boileau). Quel profane en ces lieux *s'*ose avancer vers moi? (Racine). Et moi-même je veux *l'*aller faire sortir (Molière). Il *se* faut contenter de sa condition (La Fontaine). Nul

n'*y* peut demeurer malgré les autres (J.-J. Rousseau). Apprenons de Zachée comment nous *nous* devons comporter avec le prochain (Cheminais). On *s'en* doit défier (La Rochefoucauld).

Mais aussi:

Viens, suis-moi, la sultane en ces lieux doit *se* rendre (Racine). Il faut *se* mésurer (La Fontaine). Vous voulez *me* cacher les pleurs qui les remplissent (Molière). Les difficultés que je vais *te* proposer (Montequieu). La jeunesse est si aimable qu'il faudrait *l'*adorer (Madame de Sevigné). Je veux *les* vivre tout entiers (De Jouy).

L'inversion est bien rare, lorsque l'infinitif dépend d'une préposition.

Dont votre amour *le* vient d'outrager à mes yeux (Racine).

Les grammairiens ne sont pas tout-à-fait d'accord sur l'usage de ces deux constructions. M. Lemare dit qu'il serait difficile de décider cette question, différentes circonstances déterminant l'écrivain à préférer tantôt l'une tantôt l'autre. Il ajoute donc que ses recherches lui ont fourni plus d'exemples de la première [1]). M. Girault-Duvivier, au contraire, semble préférer la seconde construction, et désapprouve la première, si le verbe qui précède l'infinitif est *à un temps composé* [2]), avis que partage M. Mätzner [3]). Cette dernière règle est pourtant démentie par M. Lemaire, éditeur de la dix-huitième édition de Grammaire des Grammaires. Celui-ci est d'avis que l'inversion n'est nullement défendue ici en thèse générale, mais qu'il faut consulter le goût et l'oreille. "Nous croyons", ajoute-t-il, "que l'on peut dire, même en prose: il *m'*a su tromper, il *m'*a vouler séduire." Du reste, en voici quelques exemples:

Et lorsque sur le trône il *s'*est voulu placer (Racine). Le cruel qui *m'*a pu mépriser (Id.). Il *s'*est osé promettre un traitement plus doux (Corneille).

1) Voir P. A. Lemare, Cours de Langue française. T. II, 1638.

2) Voir Girault-Duvivier, Grammaire des Grammaires, T. I. p. 318.

2) Voir Mätzner, Synt. d. neufr. Spr., T. II. p. 301.

La Grammaire Nationale dit aussi que l'une et l'autre construction sont également bonnes [1]).

Cependant, il y a un cas où l'inversion est exigée, c'est lorsque le verbe qui précède l'infinitif est un des verbes, *faire*, *laisser*, *voir*, *ouïr*. *entendre*.

> Il ne *se* fera peindre (La Fontaine). La guerre ne se faisait point autrefois comme nous *l'*avons vu faire du temps de Louis XIV (Voltaire). Cette comparaison est bonne ... je *l'*ai entendu faire à notre curé (Florian).

Le complément *direct* ou *l'indirect*, exprimé par un pronom personnel conjoint, *suit*, comme nous avons déjà dit, *l'impératif affirmatif*.

Cependant, lorsqu'il y a deux impératifs, et que le dernier est précédé de *ou* ou de *et*, l'usage le plus fréquent est, au dire de M. Lemare, de placer le dernier ou les derniers compléments *devant* l'impératif [2]).

> Sors du trône et *te* laisse abuser comme moi (Corneille). Donnez tôt ce papier de grâce et *nous* laissez (Molière). Tu veux servir: va sers et *me* laisse en repos (Racine). Approchons cette table et *vous* mettez dessous (Molière). Peignez-les-moi, dit l'aigle, ou bien *me les* montrez (La Fontaine).

La place après l'impératif n'est pourtant point défendue:

> Marche et suis-*nous* du moins où l'honneur nous attend (Boileau). Allez et laissez-*nous* (Gr. Nat.). Prends-*le* et rends-*le-moi* (Ib.).

Les auteurs de la Grammaire Nationale disent même que la première de ces deux constructions commence à être moins en usage, et qu'on dit plutôt: *Sortez et laissez-moi dormir* que *sortez et me laissez dormir*

Les compléments pronominaux dont nous parlons maintenant, précèdent toujours les imperatifs: *voici* et *voilà*.

> *Me* voici; que me veux tu (Dict. de Bécherelle). *Nous* voici donc arrivés (Acad.). *Le* voilà que j'ai amené avec moi (Molière).

1) Voir Gr. Nat. p. 346.
2) Voir Lemare, Cours de Langue fr. T. II, 1639.

Les pronoms *interrogatifs* et *relatifs*, dont le rôle est à commencer la phrase, se placent, en compléments, toujours avant le verbe.

A qui pensez-vous parler? (Fléchier). Il est bon d'observer ce *que* savent les bons juges (La Harpe).

Les compléments directs *rien*, *tout*, *beaucoup*, *trop*, *tant*, *autant* peuvent se placer avant le verbe, surtout avant un infinitif, et entre le participe et l'auxiliaire d'un temps composé.

Il travaille beaucoup pour ne *rien* faire qui vaille (Pascal). Le Corsaire Abdalla *tout* enlève et *tout* pille (Voltaire). Il nous veut *tous* juger les uns après les autres (Racine). Il y avait Dafne qui a *tout* vu, qui a *tout* entendu (V. Hugo). Il avait *beaucoup* lu, *beaucoup* voyagé et ne parlait de ses voyages et de ses lectures que lorsqu'on l'exigeait (P. Mérimée). *Tant* vaut l'homme, *tant* vaut sa terre (Acad.). *Autant* vaut, mon enfant (La Fontaine). Tous deux s'en affligèrent sans y trop *rien* comprendre (Jules Sandeau).

En poésie, on voit quelquefois ces mots placés après l'infinitif.

Je ne puis dire *rien* Sans savoir si son cœur s'accorde avec le mien (Racine). Et jamais tous ses soins ne peuvent m'offrir *rien* (Molière). On pourrait tout sauver, mais il faut risquer *tout* (V. Hugo).

§ 34. Le complément d'un *adjectif* se comporte dans la phrase comme le complément indirect du verbe. Tandis qu'*en prose* l'adjectif précède nécessairement son complément, les inversions sont, *en poésie*, bien fréquentes.

A mon plus doux espoir l'un me rend *infidèle* (Corneille). Des larmes généreuses et *de gloire amoureuses* (Lebrun). *De ces ruses* d'amours la croirait-on *coupable* (Molière). *A recevoir* le monde on vous voit toujours *prête* (Id.). *A te perdre enhardie* (Ducis). Mais *de vous opprimer* les lois sont *incapables* (J. Chénier).

§ 35. *Le complément circonstantiel*, dont la liaison avec le verbe qu'il sert à compléter n'est pas d'une nature aussi in-

séparable que celle des autres compléments, peut choisir sa place plus librement dans la phrase. On le voit placé tantôt devant le verbe, et même entre le sujet et le verbe, tantôt après celui-ci, tantôt entre l'auxiliaire et le participe du temps composé. C'est surtout, lorsqu'il y a dans la phrase un complément direct ou indirect qui doit venir après le verbe, que le complément circonstantiel semble préférer l'inversion, pour ne pas troubler le sens ni rendre l'allure de la phrase trop lourde. En cela, ce sont en même temps la clarté et l'harmonie qu'il faut satisfaire.

> *Pendant ces mouvements*, on infligeait des coups aux soldats indociles ou négligents (Barthélemy). *A vingt ans*, on ne compte pas les années; *à soixante* on compte les jours (Poitevin). *Dans toute cette vaste étendue de pays* que j'ai traversée, je n'ai trouvé que Smyrne qu'on puisse regarder comme une ville riche et puissante (Montesquieu). Auguste, *dans sa jeunesse*, avait mêlé quelquefois à la licence de ces mœurs la dérision du culte des dieux (Villemain). D'autres, *par de longs retours*, revenaient sur leurs pas (Fénelon). Pierrot, qui, *depuis le matin*, se berçait du charmant espoir de . . . (Jules Sandeau). J'en suis, *depuis un mois*, privé par son silence (C. Delavigne). Les Romains sont *plusieurs fois* repoussés (Capefigue). Laissez-moi *en ce moment* pleurer mon père (Fénelon). — Mais *pour mieux connaître le moyen de toucher le cœur du jeune homme*, elle lui demanda . . . (Fénelon). La duègne, *pour se conformer à la douleur de sa maîtresse*, n'épargna pas les grimaces (Le Sage).

§ 36.. Bien que le complément circonstantiel ait généralement cette qualité de mobilité que l'on ne saurait assujétir à des règles, cependant, lorsqu'il est représenté par un *adverbe*, on peut découvrir, à cet égard, une certaine régularité, qui nous porte à considérer particulièrement la construction de cette espèce de mots.

Si nous exceptons les adverbes *interrogatifs* et *relatifs*, qui, selon leur nature — les uns pour indiquer l'interrogation, les

autres pour joindre une phrase subordonnée avec sa principale — commencent toujours leurs phrases respectives:

D'*ou* vient la faiblesse de l'homme (Rousseau). Mais ma cousine, *où* est-elle donc? (Scribe). Dans un bois *où* chantait Philomèle (La Fontaine);

il nous reste les adverbes *de temps*, *de lieu*, *de manière* (y compris ceux de *quantité* et de *qualité*) et les adverbes *négatifs*, dont la construction est plus variable.

a) Lorsque le verbe est à un temps *simple*.

Les adverbes de *temps* et de *lieu* peuvent, dans ce cas, suivre ou précéder le verbe; le dernier a lieu surtout, quand on veut faire ressortir l'adverbe dans la phrase.

Il fera *demain* ce qu'il fait *aujourd'hui* et ce qu'il fait *hier* (La Bruyère). — On souffre cela *ici*, mais *ailleurs* on ne le souffrirait pas (Acad).

Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté (Fléchier). Les usages ont bien changé depuis trente ans; *alors* on dînait à deux heures, *à présent* on dîne six (Laveaux). *Bientôt* il m'aima tendrement (Fénelon). *Maintenant* il en a une autre (Bossuet). — *Ici* le camp paraissait ému à la vue d'une femme . . ., *là*, cette même enchanteresse enlevait un héros dans les nuages (Châteaubriand). *De là* on découvrait la mer (Fénelon).

Ces adverbes ne se placent guère, du moins en prose, entre le sujet et le verbe.

La serine *assez souvent* tombe malade au commencement du printemps (Buffon). Le vaisseau que la mer *cependant* entr'ouvrait par d'horribles secousses (B. de S:t Pierre).

En poésie, cet usage est pourtant bien fréquent.

Je sais mépriser ces vains droits de noblesse, Que la force *autrefois* conquit sur la faiblesse (Chénier). Le ciel *parfois* seconde un dessein téméraire (Molière). Un traître *jamais* ne doit être imité (Lefranc). Un rival sans talent *partout* voit un défaut (Stassart). Notre bonheur *bientôt* fait notre inquiétude (Boileau). C'est la peine imposée à ceux qui *longtemps* vivent (V. Hugo).

Les adverbes de *manière* marchent — toujours en prose et pour l'ordinaire en poésie — immédiatement après un temps simple.

> La sévérité sied *très-bien* à ceux qui ont l'autorité en main (Vauvenargues). Ainsi finit *heureusement* la bataille la plus hasardeuse (Bossuet).

Cependant, on rencontre très-souvent l'inversion en poésie, et, dans ce cas, l'adverbe se place entre le sujet et le verbe, ainsi que quelquefois à la tête de la phrase.

> Un bien qu'on attend *plus facilement* s'oublie (Chénier). La gentille échansonne Qu'on nomme Hébé *malignement* sourit (Parny). *Plus agréablement* peut-on passer la vie? (Regnard). Le prince *apparemment* prend d'assaut la maison (Chénier).

Les adverbes comparatifs *plus-plus*, *moins-moins*, *autant-autant* précèdent le verbe et commencent la phrase; de même, *mieux* (en *mieux vaut*) et bien fréquemment *ainsi*.

> *Plus* je lis La Fontaine, *plus* je l'admire et *plus* je le crois inimitable (Marmontel). *Moins* on mérite un bien, *moins* on l'ose espérer (Molière). *Autant* le toucher concentre ses opérations autour de l'homme, *autant* la vue étend les sciences au-delà de lui (J.-J. Rousseau). *Mieux* vaut s'accomoder que de plaire (Dict. de Bécherelle) *Ainsi* va le monde (Acad.). *Ainsi* l'a voulu sa destinée (Acad.).

La *négation*, complétant le verbe, n'est exprimée qu'exceptionellement par un seul mot; on en a ordinairement recours à deux. Cependant ce n'est que l'un de ces mots qui est essentiellement négatif, la particule *ne*. L'autre (un des mots: *pas*, *point*, *mie*, *goutte*, *brin*, *plus*, *jamais*, *guère*, *nullement*, *aucunement*) n'indique pas la négation, seulement il la complète, la précise et la détermine; il montre le degré d'exclusion auquel on porte la chose dont on parle.

Ces deux membres de la négation enveloppent le verbe, chacun de son côté, de sorte que *ne* le précède, *pas* (ou *point* etc.) le suit, et ne s'en laissent séparer que rarement par d'autres mots.

Les dieux *n*'épousent *pas* les passions des hommes (Lafosse). Et ce *n*'est *point* ainsi que parle la nature (Molière). Nous *ne* vivons *jamais*, nous attendons la vie (Voltaire) etc.

Il *ne* te le dira *pas;* vous *ne* le pensez pas (Dict. de Bécherelle). Les affronts de l'honneur *ne* se réparent *point* (Corneille). Je *ne* me donnerai certainement *pas* le ridicule de rentrer chez moi avec cette troupe de fainéants (Mérimée). Ce *n*'est vraiment *pas* vrai que tout soit pour le mieux (A. de Musset). Je n'ose même *pas* demander mon pardon (Id.). Il *n*'est donc *plus*, ce temps (J.-J. Rousseau).

Parmi les adverbes *complétifs* ce ne sont que *jamais* et *pas*, joint au mot *un*, qui se placent aussi bien devant le verbe qu'après lui.

Jamais père ne fut plus heureux que vous l'êtes (Racine). *Jamais* les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes ni si hautement confondues (Bossuet). *Pas* un ne le dit; *pas* un ne le croit (Dict. de Bécherelle).

D'autres inversions sont bien rares et se sont conservées seulement dans le style marotique; là on trouve: *pas ne veut* pour *ne veut pas.*

Bien est donc vrai qu'aux hommes misérables, Aveugles, imprudents, inquiets, variables *Pas* n'appartient de faire des souhaits (Perrault). *Point* ne tomba des ailes du sommeil Plume traçant ta rime marotique (Le Brun). Les vautours *plus* ne se chamaillèrent (La Fontaine).

L'élégance du style moderne ne souffre point cette sorte d'inversion.

b) *Lorsque le verbe est à un temps composé.*

Les adverbes qui peuvent ou doivent se placer devant le verbe à un temps simple, peuvent ou doivent aussi le précéder, s'il est à un temps composé. Il s'agira ici seulement de la place des adverbes, lorsqu'ils se mettent après le verbe, si elle doit être après *l'auxiliaire* ou après *le temps entier.*

Les adverbes *de temps* se placent généralement entre l'auxi-

liaire et le participe, à moins qu'ils ne soient suivis d'un autre adverbe.

Le dogme de l'immortalité de l'âme s'est *toujours* maintenu sur la terre (Massillon). Sa mort fut *bientôt* vengée (Bossuet). Je n'en ai *jamais* entendu parler (Acad.) Il a *quelquefois* menti (Dict. de Bécherelle). La place était *déjà* prise quand il arriva (Acad.). Des rivaux vertueux sont *souvent* admirés (Le Belloy). — Rome fut exposé *bientôt après* au pillage (Bossuet).

Les adverbes de temps *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *matin*, *tôt*, *tard* font exception à cette règle et suivent le participe:

Je l'ai rencontré *hier*; Il sera élu *demain*; Vous êtes arrivé bien *tard*; Etes-vous parti hier *matin*? (Borel, Gr. fr. p. 408).

Les adverbes de *lieu*, au contraire, préfèrent dans ce cas la place après le participe, et quant aux formes *ici* et *là*, on ne les trouve jamais entre l'auxiliaire et le participe, si ce n'est quelquefois en poésie.

Démétrius envahit la Macédoine; Pyrrhus était occupé *ailleurs* (Bossuet). Vous avez poussé la patience *jusque-là* (Dict. de Bécherelle). L'oiseau s'est enfui *par-là* (Ib.). Il a passé *par ici* (Acad.) etc.

Et quelquefois:

Les vrais ambassadeurs sont *partout* révérés (Voltaire). — Plus d'une fois il est *ici* venu (Andrieux).

Les adverbes de *manière* prennent place le plus souvent entre les deux parties du verbe.

Cette lettre est tout à fait *bien* écrite (Pascal). Le pied du cerf est *mieux* fait que celui du bœuf (Buffon). On ne peut juger de la félicité de l'homme qu'après qu'il a *heureusement* fourni sa carrière (Girault-Duvivier). Jamais les vanités de la terre n'ont été si *clairement* découvertes ni si *hautement* confondues (Bossuet). Cela est *heureusement* exprimé (Laveaux). Il sera toujours *parfaitement bien* reçu chez elle (Le Sage).

Mais aussi après le participe; ce qui arrive toujours, si l'adverbe a un complément.

C'est par une telle foi que le nom de Dieu est gravé *profondément* dans nos cœurs (Bossuet). Cela est exprimé *heureusement* (Laveaux). Cela a été dit *relativement à ce qui précède* (Gram. Nat.).

Les adverbes *complétifs* de la négation *pas*, *point* etc. se placent aussi entre l'auxiliaire et le participe.

La considération qui n'est *pas* toujours attachée aux dignités (Fontenelle). Les rois ne sont *point* protégés par les lois (Chénier).

c) *Lorsque le verbe est à l'infinitif.*

Les adverbes *de manière* précèdent l'infinitif fort souvent, surtout *bien*, *mal*, *mieux*, *pis*.

On fait pis en voulant *mieux* faire (Jauffret). Il n'est pas vrai qu'on puisse *bien* écrire quand on souffre (Chateaubriand). Pour *mieux* faire (Fléchier). Je ne dis rien de peur de *mal* parler (Molière). Il savait *habilement* soumettre leurs passions à son intérêt (Viennet).

Leur place est pourtant arbitraire:

Pour *mieux* voir, chère Pauline, et pour entendre *mieux* (Racine). Faire *bien* son devoir (Girault-Duvivier). Il faudrait que je fusse un monstre pour parler *mal* du ministre dans de telles circonstances (Voltaire).

Les adverbes *complétifs* de la négation *(pas*, *point*, *plus*, *jamais*,*)* se placent aussi devant l'infinitif.

Quoi! tu m'aime assez pour ne te *pas* venger (Voltaire). Je me respecte assez pour ne le *point* avouer (Id.). Il lui défendit avec dureté de ne *jamais* se présenter devant lui (Vertot). Pour ne *plus* te revoir (V. Hugo).

L'inversion n'est donc pas de rigueur.

Il faut compter sur l'ingratitude des hommes, et ne laisser *pas* de leur faire du bien (Fénelon). On pardonne aux rois d'avoir des amis ou de n'en avoir *pas* (Chateaubriand). D'être né d'un tel père et de n'en rougir *point* (Corneille). Et que tout l'univers apprenne avec terreur A ne confondre *plus* mon fils et l'empereur (Racine). Je te dis adieu en ce moment, Gennaro, pour ne plus te revoir *jamais* (V. Hugo).

On ne saurait dire laquelle de ces deux constructions est la plus ordinaire, les grammairiens étant d'avis qu'elles sont également bonnes. M. Bécherelle cite, dans son Dictionnaire, au mot *pas* la phrase suivante de Voltaire:

> Amitié que les rois, ces illustres ingrats, Sont assez malheureux pour ne connaître *pas*:

ajoutant: "on peut supporter cette construction, mais celle-ci de Molière est trop dure à l'oreille:

> Aux menaces d'un fourbe on ne doit dormir *point*."

En cela, c'est donc l'oreille qui doit guider. Au dire de M. Quicherat la dernière construction a déjà un peu vieilli [1]).

§ 37. Un adverbe quelconque, complétant le sens d'un *adjectif*, d'un *participe* on d'un autre *adverbe*, précède immédiatement ce mot.

> Que de savants plaïdeurs *désormais* inutiles (Boileau). Leur âge *encor* faible (Ducis). La vérité ne peut être *trop* claire (Boursault). Sommes-nous *assez* sûrs de notre destinée pour le remettre au lendemain (J.-J. Rousseau). Leur soif *aisément* apaisée (Campenon). Depuis *bien* longtemps elle a *fort* peu de cours (Chénier). Vertu, *trop* negligée, ose te remontrer (Destouches). Ah! douleur *non encore* éprouvée (Racine). Les gens peu ou point délicats abondent dans la société (Dict. de Bécherelle).

Autrefois il était d'usage de séparer l'adverbe d'avec le mot dont il était le complément; cette construction n'est guère conservée dans le Français moderne, si ce n'est pour les adverbes comparatifs *plus-plus*, *moins-moins*, *autant-autant*, ainsi que *tant* et *combien*, qui commencent la phrase.

> *Plus* les hommes seront *éclairés*, et *plus* ils seront *libres* (Voltaire). *Moins* il est *superbe*, *plus* il est *vénérable* (Fléchier). Mais *autant* ils sont *serviables* . . . *autant* ils deviennent *difficiles* (Bouilly). *Tant* ses destinées sont *glorieuses!* (Bossuet). On peut juger *combien* il était *intrépide* à la tête de ses armées (Id.). *Com-*

1) Voir Quicherat, Traité de Versification française p. 94.

bien s'est-il opposé *ardemment* à la naissance de cette doctrine (Pascal).

On rencontre quelquefois des adverbes placés *après* l'adjectif, le participe ou l'adverbe. Cela regarde surtout les adverbes de *manière*, mais aussi quelques autres. Des adverbes de quantité et d'intensité, *encore*, *seulement* et *assez* semblent être les seuls qui souffrent cette construction, surtout en poésie. *Autant*, suivi de la particule relative *que*, se met, à la règle, après le mot auquel il se rapporte.

Ce système *adopté précédemment* par l'empereur Probus (Viennet). Ce maître de la nature *plus grand encore* par le titre de serviteur fidèle de la maison du Seigneur (Massillon). Des troupes *considérables seulement* par leur courage (Fléchier). *D'aujourd'hui seulement* je jouis de ma gloire (Racine). D'un Romain *lâche assez* pour servir sous un roi (Corneille). Ces esprits *grossiers autant* que superbes (Bossuet).

§ 38. La place d'un adverbe qui ne se rapporte pas à un mot spéciale, mais qui sert à compléter la phrase tout entière, est évidemment fort arbitraire; cependant, on trouve bien souvent l'adverbe commencer la phrase, et même subordonner celle-ci à soi.

Heureusement il écrit à ravir (Le Sage). La bague de don Felix qu'*heureusement* j'avais au doigt (Id.). *Certes*, l'exemple est rare et digne de mémoire (Corneille). *Certainement*, il n'y a rien de plus merveilleux que ce changement (Bossuet). — *Apparemment que* cela passera ainsi (Dict. de Bécherelle). *Heureusement qu*'il n'a rien vu (Ib.).

IV.

Du Substantif avec ses compléments.

§ 39. Après avoir essayé de rendre compte des inversions les plus importantes qui ont lieu à l'égard des membres principaux de la proposition: celles du sujet et du verbe, celles du verbe et de l'attribut, et enfin celles du verbe et de ses

compléments, nous allons considérer les cas où un rapport inverse a lieu entre le substantif et ses compléments.

§ 40. Lorsque le complément est un *substantif*, la *prose* française n'admet guère d'inversions; mais la *poésie* y a recours d'autant plus souvent, pour varier le vers et satisfaire aux exigeances du rhythme.

> O honte! ô *de l'Europe infamie* éternelle (J.-B. Rousseau). *De la main* de ton père le *coup* irréparable Déshonnorait *du mien* la *vieillesse* redoutable (Corneille). *Contre nous* ta *poursuite* est-elle légitime? (Id.) Madame, *pour un fils* jusqu'où va notre *amour* (Racine).

Si le complément est joint au substantif par la préposition *de*, l'inversion semble exiger un rapport de *possession* ou de *cause* entre les deux mots, pendant que celui de *qualité*, de *matière*, de *contenu* ou *d'apposition* donne rarement lieu à la transposition [1]).

> Pour que *du moucheron*, qui bruit et qui passe, L'humble et grêle *murmure* efface La grand voix de la cité (V. Hugo). Je suis *de cet hymen* le *fruit* infortuné (Voltaire). Là ma cendre ... Boira *des nuits d'été* les *parfums* et les pleurs (Lamartine).

Mais il faut que, dans ce cas, les deux substantifs ne se trouvent pas dans *le même hémistiche*, ce qui est regardé comme une faute. Aussi La Harpe a-t-il blâmé cette construction de Florian:

> Cieux qui louaient le plus | *de sont chant l'harmonie* [2]);

ils doivent se placer chacun dans son hémistische:

> Imitez *de Marot* | *l'élégant badinage* (Boileau). Il donnait *de son art* | *les charmantes leçons* (Id.).

Au reste, le complément n'est pas toujours placé *immédiatement* devant le substantif auquel il se rapporte; il se met fréquemment à la tête de la phrase, devant le verbe, entre l'auxiliaire et le participe d'un temps composé, et même devant

1) Voir Mätzner, Syntax der neufr. Spr. T. II. p. 386.

2) Cette inversion défendue ne l'était pas avant Malherbe. Voir Weigand, Versification française, p. 271.

les conjonctions *que* et *si*, un pronom interrogatif ou un pronom relatif, s'il n'en résulte aucune obscurité.

Que les temps sont changés! sitôt que *de ce jour* La trompette sacrée annonçait *le retour*, *Du temple*, orné partout de festons magnifiques Le peuple saint en foule inondait *les portiques* (Racine). *De vos propres désirs* perdez-vous *la mémoire* (Id.). *De nos pas* sur le sable on suit encore *la trace* (Lamartine). Où serais-je aujourd'hui, si domptant ma faiblesse, Je n'eusse *d'une mère* étouffé *la tendresse* (Racine). Un seul osa *d'Aman* attirer *le courroux* (Id.). D'un trône qui m'est dû faut-il que l'on me chasse Et *d'un prince* étranger que je brigue *la place* (Id.). N'est-il *de son pouvoir* que *le dépositaire* (Id.). Je sais *des gens de cour* quelle est *la politique* (Id.).

Si les substantifs sont *tous les deux* compléments, régis par des prépositions, il semble que l'inversion ne soit plus permise.

La Harpe, dans son Cours de Littérature [1]), a blâmé ce vers de Voltaire:

Je n'ai pu *de mon fils* consentir *à la mort;*

en faisant là-dessus l'observation suivante: "Inversion dure et forcée, étrangère au génie de notre langue. Observez, comme principe général, que l'inversion, dont le but est de varier notre versification sans dénaturer les procédés du langage, est naturelle au nôtre dans le régime direct, et qu'elle y répugne dans le régime indirect, quand il y a concours des deux particules *de* et *à*. Ainsi l'on dira très-bien:

Je n'ai pu *de mon fils* envisager *la mort.*

mais l'on aura tort de dire:

Je n'ai pu *de* mon fils consentir *à la* mort.

Pourquoi? C'est que l'inversion est en quelque sorte double. Non-seulement vous mettez la particule relative *de* avant *la mort* qui doit la régir, mais vous la mettez avant une autre particule qui doit naturellement la précéder, avant *à*; l'oreille alors est

1) Quatrième Edition, T. IX p. 429—431.

trop déroutée. En voulez-vous la preuve? c'est que vous direz sans aucun embarras:

A la mort de mon fils je n'ai pu consentir.

Vous n'avez fait ici que mettre le régime avant le verbe, ce que notre poésie permet; mais dans aucun cas vous ne diriez:

De mon fils à la mort, etc.

parce que le déplacement des deux particules forme inévitablement une équivoque; ce qui devient sensible, par exemple, dans ce vers de Voltaire:

A peine *de la cour* j'entrai *dans la carrière.*

Il veut dire: *A peine j'entrai dans la carrière de la cour;* mais qu'arrive-t-il? C'est qu'il n'eût pas construit sa phrase autrement, s'il eût voulu dire que, *sortant de la cour*, *il était entré dans la carrière* etc.; et par le dérangement des deux particules son vers présente en effet ce dernier sens, suivant les principes de notre contruction: aussi je ne me rappelle pas qu'il y ait dans Racine un seul exemple de cette espèce d'inversion; elle est très-rare dans Boileau; et Voltaire même, qui se permet tout, ne se l'est pas permise souvent."

En voici deux dans Corneille:

Vous verriez un beau sang, pour accuser sa rage, *D'un frère* si cruel rejaillir *au visage.* On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'Othon Daigne *d'un Vinnius* se réduire *à la fille.*

Cette inversion défendue ne l'était pas avant Malherbe.

Et *d'Ixion* me fait égal *au sort* (Ronsard).

L'inversion est fort d'usage, même en prose, lorsqu'il y a un rapport *partitif* entre les deux mots, surtout quand le terme régissant est un pronom, un adjectif de nombre, un superlatif ou quelque mot semblable. Le complément se place alors souvent à la tête de la phrase.

De tous les animaux qui s'élévent dans l'air . . . *Le plus sot animal*, à mon avis, c'est l'homme (Boileau).
Non, non, *de mes amis aucun* n'eût fait cela (Delavigne).
De tous les monuments superbes élevés en l'honneur des Césars, à peine *un seul* est venu jusqu'à nous (Massillon).

Le complément indirect *dont* se met toujours à la tête de la phrase, et *en* du moins devant le verbe.

C'est la seule récompense qu'il ambitionne, il n'*en* veut point *d'autre* (Acad.). La nature *dont* nous ignorons *les secrets* (cité par Dietz).

Un substantif, joint à un autre par le rapport *d'apposition*, précède celui-ci souvent, en prose ainsi qu'en poésie.

Esclave toute la semaine, mon *père* ne rentrait en possession de lui-même que le dimanche (Souvestre).

Cette inversion a toujours lieu, en prose, lorsque l'apposition se rapporte quelquefois à un pronom possessif.

Homme digne d'être né dans une république ... *ses* talents n'étaient pas supérieurs (Mignet).

§ 41. Lorsque le complément du substantif est un *adjectif qualificatif*, la construction nous présente une face bien différente de celle que nous avons vue jusqu'ici. Il est bien vrai que nous avons rencontré des inversions en assez grand nombre, mais, malgré cela, elles n'ont été que des exceptions, relativement rares, à une règle sévère et incorruptible. *La clarté* a saisi de ses mains despotiques tout le gouvernement de la construction, et n'a laissé à *l'harmonie* et à *l'intérêt* que le rôle d'être ses sujets très-obéissants — au préjudice, du moins, de la poésie. Ici, au contraire, il en est autrement. Ce n'est donc pas, que nous en voulions dire, que la construction des adjectifs a perdu absolument l'inclination pour l'ordre logique, qui distingue, en général, la construction française; non, elle reste ici même bien vive; mais l'harmonie, l'intérêt et l'accent rhétorique exercent toutefois sur elle un ascendant à ne s'y méprendre, les inversions abondent, et il règne une liberté qui tient beaucoup de celle de l'antiquité classique; on dirait que le Français, dans sa physionomie d'ailleurs si roide et si dure, ait voulu garder au moins un seul trait de la mère à la figure flexible et harmonieuse.

Or, c'est justement cela qui rend presque impossible tout essai d'établir, sur la place des adjectifs, des règles qui ne soient pas réfutées par une foule innombrable d'exceptions, ou par l'u-

sage arbitraire; aussi les grammairiens ont-ils, en général, passé bien légèrement sur ce sujet, en renvoyant pour toute décision le lecteur aux dictionnaires. Bien que ce fût à nous aussi à en faire autant, nous voulons néanmoins essayer de faire sur ce point quelques observations, en comparant le peu qui a été écrit à cet égard.

a) L'influence de *l'accent rhétorique* sur la place des adjectifs.

Lorsque un substantif a un complément adjectif, l'accent tombe sur le mot qui est en dernier lieu[1]). D'où il résulte:

que les adjectifs qui expriment une qualité *vague* et *générale* et dont l'usage, du reste, est très-commun, se placent *devant* le substantif.

> Un *bon* livre; un *beau* palais; une *grande* ville; une *vaste* plaine; un *large* fossé (Poitevin). Un *méchant* homme; un *grand* poëte; un *sot* livre (Jullien);

mais, au contraire, que ceux qui expriment la qualité *d'une manière précise* se mettent *après* le substantif.

> Une table *ronde;* une robe *noire;* un homme *aveugle;* (Poitevin).

et, ensuite, que les adjectifs qui se lient *habituellement* avec un substantif particulier, et y attachent une qualité *substantielle,* précèdent le substantif.

> Un *vil* scélérat; une *basse* envie (Jullien). Un *adroit* fripon; un *fidèle* ami; un *habile* orateur (Poitevin). Les *fières* Euménides (Ducis);

quoique ces adjectifs, exprimant une qualité *accidentelle* se mettent en *dernier* lieu.

> Un homme *vil;* une salle *basse* (Jullien). Archers *adroits* Fénelon). Femme *fidèle* (Lenoble). Une main *habile* (Fléchier).

Toutefois, on remarquera que les inversions sont dans ce cas permises. Les adjectifs qui, selon ces règles, devaient précéder le substantif, peuvent se mettre après lui, et l'accent tombe alors sur eux bien fort, comme dans ces phrases: Dignes

1) Voir Dietz, Gram. d. Rom. Spr., T. III, p. 433.

de récompense ou d'un supplice *grand* (Régnier). Il est d'une gaîté *folle* (Acad.) — Ceux, au contraire, qui devaient prendre place *après* le substantif, se mettent fréquemment devant lui, mais ils gardent alors l'accent, et semblent dire plus que quand ils suivent le substantif. Comme peut-être: *Perfide* ami (Delivry).

b) L'*harmonie* influant sur la place des adjectifs.

On peut établir ici en principe que les substantifs ne veulent être précédés que par des adjectifs qui sont moins longs, ou, du moins, qui ne sont pas plus longs qu'eux-mêmes.

> Un *beau* paysage; une *haute* montagne; une *douce* compagne; une *fausse* modestie (Poitevin) — mais, au contraire: Des lois *sévères;* un chant *délicieux;* un pont *léger;* un ton *brusque* (Id.).

Cependant cette règle est souvent modifiée. C'est que les adjectifs féminins ou de terminaison féminine, ainsi que les adjectifs masculins au pluriel et même au singulier, s'ils sont terminés par un *x*, font bien avant un substantif, à moins que celui-ci, dans le dernier cas, n'ait une terminaison féminine. Il est naturel que l'*e* final devant une consonne et une *s* ou un x, mis à la fin d'un mot devant une voyelle, rendent la prononciation plus facile et plus agréable; ce qui peut même admettre entre l'adjectif et le substantif une proportion autrement blâmable.

> *Brillante* lumière; *vaste* champ; *brillants* atours (mais, non pas: *brillants* astres); *courageux* ami; *heureux* artifice (Girault-Duvivier). *Ardentes* sympathies (Wey). La *capricieuse et pacifique* production d'un génie épris des seules grâces de son art (Id.). Tant de *brillantes* créations (Volney). Une *dégoûtante* frayeur (Ségur). De *déchirants* adieux (M:me Cottin).

Il ne faut donc pas trop abuser de pareilles règles, comme l'a fait Voltaire lui-même dans ce vers:

> Arons pouvait servir vos *légitimes* feux.

"Cette chute de vers est désagréable", critique La Harpe, "c'est l'effet que produit ordinairement un monosyllabe après un adjectif de quatre ou cinq syllabes, et c'est ce que doit éviter l'écrivain qui soigne son style." Nous voyons dans le même auteur: Les *détestables* jeux.

Voici d'autres inversions, blâmées par M. Jullien, de la même cause.

Casanière vie; *aërienne* décoration; *politique* rêve; *gracieuse et fantasque* architecture; *prestigieuse* nature; ma *parfaite* mère (expressions trouvées dans un petit roman, intitulé Claire Rémond).

c) Si nous considérons, enfin, la place des adjectifs d'après leur *sens*, nous en avons à remarquer deux sphères, à mesure qu'ils expriment une qualité *intérieure* et *morale* ou une qualité *extérieure* et *physique*.

Pour la première, il y règne, en général, une liberté parfaite; et nous n'avons qu'à appliquer ici les règles plus ou moins subjectives dont nous venons de parler.

La *fausse* tendresse (Poitevin). Une humilité *fausse* (Id.). *Jalouse* rage (Dict. de Bécherelle). Ame *jalouse* (Ib.). Un *digne* choix (Ib.). Un caractère *digne* (Ib.). De *tendres* regards (Gram. Nat.). Des regards *tendres* (Ib.). Un *profond* savoir (Ib.). Un savoir *profond* (Ib.). etc. voir p. 34.

Un petit nombre de ces adjectifs se placent toujours devant le substantif. La plupart sont monosyllabes et, du reste, très-communs. Tels sont: *bon*, *meilleur*, *mauvais*, *pire*, *cher*, *sot*, *fol* etc.

Si à la qualité intérieure qu'expriment ces adjectifs se joint une idée d'*action*, la construction n'est presque jamais inverse.

Un homme *laborieux;* une femme *active*; une fille *soigneuse;* un général *entreprenant* (Poitevin).

Quelques adjectifs de cette classe ont reçu par l'usage deux différentes acceptions, à mesure qu'ils sont placés devant ou après le substantif. Ils sont en assez grand nombre. Un *brave* homme; un homme *brave* etc. —

Les adjectifs, au contraire, qui expriment une qualité *extérieure* ou *physique*, *suivent* en général le substantif.

Un arbre *vert;* un bonnet *blanc;* une forme *ovale;* un lieu *éminent;* un lieu *inaccessible;* étoiles *fixes;* un chemin *raboteux;* l'empire *ottoman;* une porte *extérieure*

(Gram. Nat.) Une chose *durable;* une femme *boiteuse* (Acad.) etc.

Lorsque ces adjectifs prennent un sens figuré et, de la sorte, expriment une qualité intérieure, ils se placent d'ordinaire *avant* le substantif.

Une *basse* intrigue (Poitevin). Une *noire* trahison (Pcad.) Un *sombre* avenir (Lebrun). Un *stérile* partage (Id.). Une *mûre* délibération (Acad.).

Les adjectifs *grand, gros, haut, long, beau, jeune, vieux, petit, vaste* et quelques autres semblables d'une ou de deux syllabes se mettent devant le substantif. Les exceptions sont rares; et s'il y en a, il faut que l'accent tombe sur l'adjectif bien fort. Il en est de même des petits adjectifs de la classe précédente (*bon* etc.) qui se placent avant le substantif.

Dignes de récompense, ou d'un supplice *grand* (Régnier). Il est d'une gaîté *folle* (Acad.).

Le style poétique se permet quelquefois d'intervertir des adjectifs de cette espèce, ce qui est très-rare en prose.

Monsieur aux *blonds* cheveux (Molière). L'homme est un *lent* voyageur (De Vigny). *Souterraines* eaux (Florian). Ces *champêtres* lieux (Id.). La *grecque* beauté (La Fontaine). *Altiers* murmures (Voltaire; inversion, pourtant blâmée par La Harpe). L'*aveugle* renommée (Id.).

d) Les *participes,* exprimant, selon le génie de la langue, plutôt une qualité *accidentelle* qu'une *substantielle,* suivent en général le substantif.

Cette ville *obéissante* (Voltaire). Les âmes *aimantes* (B. de S:t Pierre). Deux pompes *foulantes* et *aspirantes* (M:me de Genlis). Notre âme *tremblante* (Delille). Les eaux *dormantes* (Buffon). — Voyez ce papillon *échappé* (Delille). De l'herbe *rajeunie* (Castel). Sentiers *fleuris* (Id.). Plantes *désolées* (Id.). Rayons *affaiblis* (Lamartine).

Le participe *présent* y fait quelquefois exception. Dépouillé absolument de sa nature réelle, il devient véritable adjectif, et jouit alors d'une construction plus libre.

L'*offensante* lenteur de ces retardemens (Voltaire). Cette *brûlante* flamme (Id.). Le plus *pressant* danger (Id.)[1]).

Le participe *passé*, au contraire, n'est guère mis devant le substantif. Certes, il y en a des exemples, mais il semble qu'ils sont pour la plupart blâmables. Le célèbre critique La Harpe a blâmé ce vers de Voltaire:

Vous, des droits des mortels *éclairés* interprètes.

Mais, nous le ferons encore une fois parler. "C'est encore là", dit-il, "une de ces épithètes qui ne doivent jamais précéder le substantif; et cette règle est générale pour tous les participes de la même espèce, employés comme adjectifs verbaux, tels que *éclairé*, *inspiré*, *instruit* etc. S'il y a des exceptions, elles sont très-rares. Par exemple, on dit dans le style familier, *un renommé buveur;* on dit d'un homme ridicule, *le renommé tel. Dans un cas d'absolue nécessité* est une phrase faite, et qui peut-être a fait passer *l'absolu pouvoir*, permis en poésie, comme dans ce vers de Voltaire:

Ah! quand il serait vrai que *l'absolu* pouvoir — "[2]).

On en trouve encore un exemple de Voltaire, blâmé par La Harpe.

Du trône avec Tullie un *assuré* partage.

Cependant, comparez: *D'assurés* témoignages (Molière). Un *assuré* menteur (Acad.).

D'autres exemples, blâmés par M. Jullien: Les *brûlés* habitants (Regnard). *Dissimulés* auteurs (M. Barthélemi). Ton *sacré* rivage (Lamartine).

L'adjectif ou le participe, en apposition, se place quelquefois, surtout dans le style élevé et poétique, avant le substantif. Cela arrive même, si l'apposition se rapporte au complément direct, pourvu que cette inversion ne produise pas d'ambiguïté.

Et, *sortant du baptême*, *m*'envoie à la mort (Corneille).
Pleurante après son char veux-tu que l'on *me* voie?

1) Voir d'autres exemples, p. 35, litt. b.).

2) Cours de Littérature T. VIII. pp. 338, 339, 341.

(Racine). Que tant *chargé* de fers à mes yeux on *l'*entraîne (Voltaire).

§ 42. Lorsque les adjectifs *déterminatifs* sont les compléments du substantif, la place est plus fixée, car ils se mettent généralement *devant* le substantif, règle à laquelle il y a peu d'exceptions.

a) Si nous considérons, d'abord, les *adjectifs numéraux*, nous trouvons les nombres *cardinaux* quelquefois placés *après* le substantif; ce qui a lieu lorsqu'ils sont employés au lieu de nombres *ordinaux*, à moins qu'ils ne marquent la date du mois ou les heures du jour.

L'an *mil sept cent quatre-vingt* (Girault-Duvivier). Charles douze (Voltaire). Page *cinq*, chapitre *cinq*, article *dix* (Acad.).

Les adjectifs *ordinaux* suivent aussi quelquefois le substantif, lorsqu'ils indiquent la différence entre des personnes du même nom; et qu'ils désignent des chapitres, des pages, des articles etc.

Charles *premier:* Frédéric *second*, Sixte-*Quint* etc. — Chapitre *premier;* chapitre *second* etc. (Acad.). — Dans ce dernier cas, il n'est donc pas nécessaire de les placer après: *seconde* partie (Girault-Duvivier).

Premier et *second* ainsi que *dernier* se mettent en dernier lieu, s'ils n'ont plus leur sens de nombre.

La richesse *première* et principale (Condillac). La vertu *première* (Dict. de Bécherelle). Des nombres *premiers*. La cause *première* (Ib.). Eau *seconde* (Ib.). La semaine *dernière* (Ib.).

Mais aussi avec leur propre sens, quelquefois en poésie.

Mais enfin se rappelant son audace *première* (Boileau). Le cygne voit le ciel à son heure *dernière* (Lamartine).

Les adjectifs numéraux ordinaux, en *appositions*, suivent le substantif.

Il est venu *le cinquième* (Acad.). Il se jeta dans l'eau, la tête *la première* (Ib.).

Les numéraux *multiplicatifs* se placent avant ou après le substantif.

Simple histoire; des goûts *simples; double* bière; encre *double* (Jullien). Des esprits *doubles* (Fléchier). Ame *double* et sans foi (Molière). Les hommes *doubles* sont utiles (Montaigne). *Double* sens. *Double* fripon (Dict. de Bécherelle). — Peut-être font-ils mieux *après* le substantif, lorsqu'ils ont un sens figuré.

b) Parmi les adjectifs *pronominaux* on trouve peu d'exceptions à la règle établie ci-dessus.

Aucun, précédant pour l'ordinaire le substantif qu'il détermine, peut pourtant se placer après lui, surtout dans le style de la comédie. Néanmoins la plupart des écrivains politiques ou autres en font un assez fréquent usage aujourd'hui (Gr. Nat.).

Ne lui ferez-vous grâce *aucune?* (Boileau). Sans crainte *aucune* (Molière). Sans responsabilité *aucune* (Thiers). Sans exception *aucune* (Courier).

Nul ne se place après le substantif qu'en adjectif qualificatif (= "sans valeur").

Une pénitence *nulle* (Bossuet). Des livres *nuls* (Boiste). Un discours *nul;* Un homme *nul;* Des testaments *nuls* (Gr. Nat.).

Tout se met après les pronoms personnels; du reste, il suit, en apposition, un substantif quelconque.

Aucune de nous *toutes* (B. de S:t Pierre). Nous serons *tous* heureux (Voltaire).

Tel se dit quelquefois des personnes qu'on ne peut désigner que d'une manière indéterminée; alors il se place après le substantif.

On n'a pas à louer les vers de messieurs *tels*, A donner de l'enceus à madame *une telle* (Molière).

Tel, suivi de *que* ou de *quel*, se met aussi en dernier lieu.

Un homme *tel* que nous (Fléchier). Un soldat *tel* que moi (Voltaire). Un dîner *tel* quel; une voiture *telle* quelle (Dict. de Bécherelle).

Autre suit un pronom personnel.

Nous *autres;* vous *autres* (Acad.). Vous *autres* hommes (V. Hugo).